

La Club de Tir St-Gaudinois présente:

Les 6 Heures des Aigles le 15 mars 2025

2ème Edition

Une compétition ouverte à
toutes les écoles de tir.
Equipes de 2 athlètes en
relais, dans les disciplines
carabine et pistolet !



www.clubtir-stgaudinois.fr





Club de tir Saint Gaudinois

www.clubtir-stgaudinois.fr



Messieurs les présidents de club,
Mesdemoiselles et Messieurs les tireurs,

C'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à la

DEUXIEME EDITION DES 6 HEURES DES AIGLES

Organisés par l'école de tir de Saint Gaudens le 15 Mars 2025

Règlement des 6 heures des aigles.

Les équipes seront composées de deux tireurs (toutes catégories école de tir confondues) de la même discipline carabine, pistolet ou mixte (carabine + pistolet) pas forcément du même club.

L'épreuve se tirera sur 6 séries de 30 plombs, en 00 h 40 de tir + 10 minutes de préparation et 10 minutes d'essais, pendant la préparation de chaque série le tireur a droit à l'aide d'un coach pour la mise en place. Les séries sont effectuées en relais :

1^{er} série 10 h 00 à 11 h 00 tireur n°1

2eme série 11 h 00 à 12 h 00 tireur n°2

3eme série 12 h 00 à 13 h 00 tireur n°1

4eme série 13 h 00 à 14 h 00 tireur n°2

5eme série 14 h 00 à 15 h 00 tireur n°1

6eme série 15 h 00 à 16 h 00 tireur n°2

A l'issue des 6 heures, un classement par équipe sera établi ainsi qu'un classement individuel dans chaque discipline (carabine et pistolet)

Pour le classement individuel, un match de finale sera tiré par les 8 meilleurs de chaque discipline.

Règlement de la finale

Match sur 10 plombs tirés en 30 minutes. Seuls les dix seront comptabilisés et ajoutés au score établi lors des 6 heures.

Déroulement de la compétition.

Samedi 15 Mars 2025 arrivée des tireurs pour 09 h 30.

Mise en place des tireurs à 10h00 sur le pas de tir.

Tir du 1^{er} plomb de match des 6 heures des Aigles à 10h20 pour la première série et ainsi de suite pour les autres séries suivant les horaires du règlement.

Fin des 6 heures des Aigles à 17 h 30.

16 h 15 finale carabine

17 h 00 finale pistolet si plus de trois tireurs.

Remise des récompenses avec le pot de l'amitié en suivant.

Repas

L'école de tir de Saint Gaudens met à la disposition des tireurs de quoi se restaurer et se désaltérer tout au long de la compétition

Droit d'engagement

Le montant de l'engagement est fixé à 30 € pour l'équipe. Nombre de place limité à 15 équipes

CO2 et air comprimé

Rechargement gratuit au stand.

Récompenses par équipe et « individuelles »

Un trophée à remettre en jeu tous les ans à la première équipe carabine, pistolet et mixte.

Carabine « individuel » : une médaille aux 3 premiers.

Pistolet individuel : une médaille aux 3 premiers.

Remise de lots à tous les participants

Inscriptions et renseignements

Pour les 15 équipes les engagements seront enregistrés selon leur ordre d'arrivée avec paiement adressé à :

Mr Michel MALPAUX

Chemin d'Articaut

09140 OUST

Tel : 07 82 91 05 88

E-mail : michel.malpoux@free.fr

Date limite d'inscription au 28 février 2025

Une réponse de confirmation vous sera envoyée

Lieu de la compétition.

CLUB DE TIR SAINT GAUDINOIS

271 Rue des Ponts,

31800 SAINT GAUDENS